

1. La stratégie européenne et internationale actuelle de l'Institut Saint-Laurent

Depuis plusieurs années, l'Institut Saint-Laurent a le souhait de développer une **dynamique internationale et européenne**.

Dans un esprit d'égalité et d'offres ouvertes à tous, nous souhaitons intégrer les formations professionnelles qui ne rentrent pas dans l'enseignement supérieur au programmes Erasmus +. Des démarches sont réalisées par ailleurs.

Le diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé proposé par notre établissement a été réformé et il a rejoint le cursus LMD. Les étudiants diplômés depuis 2021 ont le grade licence. Nous proposerons aussi, à partir de septembre 2024, le diplôme d'Educateur de Jeunes Enfants qui propose lui aussi le grade licence.

Nous sentons aujourd'hui que pour ouvrir nos possibilités de mobilité, et les intégrer dans la formation, pour permettre une **reconnaissance** pour les futurs employeurs de nos étudiants et leur ouvrir des perspectives, nous avons la nécessité d'intégrer un programme stable et reconnu. Il nous apparaît donc essentiel de pouvoir rejoindre les programmes Erasmus + via la charte ERASMUS ECHE.

2. La participation à Erasmus +, une stratégie pour améliorer nos formations et un atout pour notre Institut

a. Une plus-value dans le contenu des formations

Les étudiants ont dans le cadre de leur formation des cours d'anglais et des certifications qui en dépendent pour obtenir leur diplôme. Ils effectuent ces séances avec un de nos partenaires. La possibilité de pouvoir pratiquer à l'étranger serait un réel atout.

Nous souhaitons permettre d'autre part aux étudiants de pouvoir apprendre d'autres langues notamment l'espagnol ou des notions de suédois. Cela fait partie de notre échange et cela a déjà été prévu lors de nos possibilités de partenariat. Pour ce faire, nous avons pris attache avec des services en ligne d'apprentissage de langues étrangères.

b. Une plus-value pour tous

Ces projets seront aussi bénéfiques et permettront à tous de gagner en compétences. Notre formation est aussi basée sur l'échange de pratiques. En effet, les étudiants ont des séances régulièrement tout au long de leur formation, pendant lesquelles ils doivent échanger avec les autres étudiants sur leur vécu durant leur mobilité. Un projet de stage sera réalisé par tous et partagé à leur promotion.

c. Une plus-value pour les professionnels de l'Institut

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Institut de Formation et de Développement de l'Enseignement Catholique de Nouméa, l'Institut Saint-Laurent a été un interlocuteur privilégié du Gouvernement calédonien en ce qui concerne la professionnalisation des futurs éducateurs spécialisés calédoniens. Des étudiants Kanak et Caldoche sont venus passer leur formation entre 2015-2021 au sein de notre Institut. Ce partenariat nous a permis



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

de comprendre tout le bénéfice d'échanges avec d'autres pays pour les professionnels de notre établissement et formateurs pour les étudiants originaires de métropole.

En effet, cela permet d'échanger sur ses pratiques, gagner en compétences sur les métiers de l'éducation et de l'accompagnement, pouvoir s'ouvrir aux autres méthodes, aux autres façons de penser.

Nos professionnels pourront bénéficier des retours des étudiants durant et après leur mobilité. Il leur sera aussi proposé de participer à des mobilités plus courtes dans un premier temps pour répondre aux attendus de la formation.

Ces mobilités leur permettront de se former eux-aussi, d'ouvrir de nouvelles perspectives dans leur quotidien et donc d'agir sur leur développement et un mieux-être personnel.

Nous estimons que cela aura un impact réel sur la qualité de nos formations et sur les connaissances transmises durant les cours animés par les formateurs permanents notamment sur les pratiques du travail social et éducatif en Europe.

3. Nos objectifs

a. Les besoins qui nous amènent à faire de la mobilité une priorité

- La demande de nos étudiants de pouvoir effectuer des **stages professionnels à l'étranger** depuis plusieurs années
- La demande de l'équipe pédagogique d'**échanger** avec d'autres professionnels et des établissements d'autres pays
- La demande sur le **marché de l'emploi** de professionnels avec des compétences pointues
- La possibilité de **répondre au mieux aux problématiques** sur les terrains professionnels où exercent nos étudiants et futurs professionnels
- La plus-value pour notre établissement en termes **d'échange de pratique** et pour une plus grande **qualité** dans les formations proposées
- La nécessité de **moderniser** nos formations, la mobilité étant présente dans toutes les sphères et rendue possible par les modes de déplacements, les apprentissages des langues étrangères et les programmes type Erasmus +

b. Les objectifs à venir

Pour répondre à nos besoins et développer de manière réelle et adaptée des projets de mobilité, nous avons défini comme objectif :

→ La demande d'obtention de bourse pour **une mobilité pour 2 étudiants qui commenceront leur formation Educateur Spécialisé et 2 étudiants en formation Educateur de Jeunes Enfants** fin août 2025. Ce stage sera réalisé dans le cadre du stage externe afin de permettre à tous d'avoir la possibilité d'y participer (pour les personnes en apprentissage ou en voie directe).



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

→ La demande de bourse pour **la mobilité de deux professionnels de l'établissement à des fins de formation** en juillet 2026 pour des mobilités courtes.

→ La poursuite de ces deux objectifs chaque année avec possibilité d'augmenter le nombre d'étudiants et professionnels en fonction des besoins repérés et des demandes formulées.

4. Impact des programmes de mobilités

a. Permettre l'inclusion et la mobilité pour tous

Notre projet sera présenté à tous les étudiants et professionnels, sans distinction. Les programmes développés permettront à des personnes qui, de prime abord, notamment par manque d'information, ou qui n'ont pas la capacité financière, de pouvoir partir dans un programme de mobilité.

b. Répondre à la problématique de la santé mentale des jeunes

L'après Covid notamment met en lumière en France une santé mentale des jeunes fragilisée. La possibilité de participer à un programme de mobilité nous semble une réponse adaptée à cette problématique. L'implication dans un projet, la découverte d'un ailleurs, l'échange avec d'autres personnes, la fierté de la réalisation d'un projet sont des aspects favorisant un meilleur état mental.

c. Gagner en compétences

Tout ce que nous avons développé précédemment permet de mettre en valeur le gain en compétences autant personnelles que professionnelles de ce type de projets. Ils permettent en effet de développer une ouverture d'esprit, une adaptabilité, des notions en logistique, la découverte d'autres cultures, une découverte de nouvelles techniques professionnelles et une expérience du travail d'équipe plus fine. Des compétences plus fines en fonction des projets et de l'expérience seront aussi acquises.

d. Améliorer et augmenter les niveaux d'éducation et de formation

L'échange de pratiques permettra une augmentation du niveau de l'éducation, une formation avec des compétences supplémentaires et un échange de pratiques entre étudiants et professionnels qui seront de réels atouts.

e. Augmenter les possibilités d'emploi en France et en Europe

Ces projets permettront de développer un réseau pour un emploi à l'étranger et en France. Les compétences pourront être mises en valeur en termes d'expériences et seront une plus-value lors de la recherche d'emploi.

f. Reconnaissance des diplômes dans les états membres

La certification, les heures effectuées à l'étranger et qui rentreront dans la certification des diplômes permettront une reconnaissance de nos diplômes préparés dans les autres pays. L'expérience européenne sera reconnue.

5. Les actions nécessaires

a. Lien avec la DRAREIC et le Consortium

Il nous apparaît intéressant, en tant que débutant dans le programme, de pouvoir rejoindre dans un premier temps un **consortium**. Nous voyons ce point comme un réel atout facilitant dans notre intégration à Erasmus + et dans la poursuite de nos projets.

Nous souhaitons ainsi pouvoir bénéficier de l'expérience de la DRAREIC et des entités qui participent au Consortium et développer notre stratégie dans un cadre sécurisé, respectueux de la Charte et durable dans le temps.

b. Poursuite et développement de partenariats durables pour la mobilité

Pour donner suite à nos rencontres en Suède, nous souhaitons une fois que nous aurons intégré la Charte pouvoir mettre en pratique nos partenariats. L'idée est de pouvoir planifier les dates précises de mobilité des apprenants et réaliser un livret de présentation des structures existantes.

Nous allons nous remettre en lien avec les structures présentes en Belgique et en Espagne. Nous allons organiser une visioconférence avec l'Associacio Alba en Espagne. Nous souhaitons organiser un séjour en Belgique pour développer notre partenariat avec les différentes structures et penser la logistique de manière plus précise (confirmer les logements, définir les objectifs de manière plus précise, présenter nos outils d'évaluation).

Nos actions seront formalisées par l'organisation des premières mobilités.

Nous souhaitons dans un second temps organiser des entretiens avec des écoles du travail social en Belgique et à Madrid pour développer nos liens sur place et réfléchir à la suite de nos projets.

c. Un processus de sélection défini et clair

La sélection des étudiants et des professionnels répond à un processus clair. Il sera présenté dès le début du programme de mobilité à tous les étudiants et professionnels de l'Institut Saint-Laurent.

Une présentation est prévue pour tous selon le principe d'inclusion, élément central de notre projet.

Un entretien en anglais ou en espagnol est prévu. Un binôme de professionnel est mis en place pour permettre la pluralité des regards. Il permettra d'évaluer la pertinence de la candidature : niveau de langue, projet en lien avec la réalité personnelle et professionnelle des candidats, projets qui correspondent au programme Erasmus +.

L'équipe mobilisée sur Erasmus met en place une commission qui statuera sur les candidatures.

d. Partage et utilisation des outils présents sur Erasmus +

Nous souhaitons utiliser dans un premier temps la plateforme et le site d'Erasmus + comme appui pour communiquer et penser nos projets.



**INSTITUT
SAINT-LAURENT**

Notre métier, c'est les autres

e. Plateforme E-Twinning

Nous souhaitons utiliser la plateforme E-Twinning comme espace de rencontre, d'échange et d'outil de développement de notre projet.

L'idée de collaborer, de penser des actions avec des acteurs qui partagent nos valeurs et nos objectifs nous apparaît essentiel.

L'équipe de notre Centre de Ressources et d'Information, dont l'un des membres est dans notre équipe Erasmus, forme les apprenants et professionnels aux usages du numérique. Ils seront les repères pour l'utilisation de cette plateforme.

f. Une participation dans le respect des principes de la charte et des programmes Erasmus + existants

Nos partenariats avec des structures qui adhèrent à des programmes Erasmus +, notre intégration dans un campus qui comprend un lycée qui développe déjà des programmes Erasmus + confortent notre souhait de respecter au mieux les principes de la charte et des programmes Erasmus +.